



SNUipp 41

FLASH ELECTRONIQUE – le mardi 30 mars 2010
A toutes les écoles, à tous les collègues.
A diffuser largement S.V.P

Affelnet 6ème

Ce que le Snuipp propose à ses directeurs et aux conseils des maitres.
Comme au début de Base Elève le département du Loir et cher est pilote.
Et quand on est pilote, il faut faire, il faut faire vite, il faut faire beaucoup et bien.
A se demander qui a bien pu lever le doigt pour être volontaire, sans en avoir parlé une seconde à ceux qui vont faire tout le travail !

Ce qui suit s'appelle une consigne syndicale : elle est proposée par le Conseil syndical du Snuipp 41 (réuni le vendredi 26 mars) à tous ses collègues directeurs en première ligne dans cette histoire, comme dans bien d'autres.

Elle s'accompagne d'un appel à l'ensemble des conseils des maitres pour soutenir la prise de position des directeurs et directrices. Soutien essentiel, chacun le comprendra.

La participation des collègues concernés est subordonnée aux **deux conditions suivantes** :

- Les réunions de présentation doivent donner lieu à **convocation avec ordre de mission** et ouverture des droits éventuels à frais de déplacement.
- Ces réunions doivent se tenir sur **le temps de travail**.

Le Snuipp 41 se trouvera aux côtés des écoles et des collègues directeurs **qui refuseront** de participer à ces réunions si les deux conditions ne sont pas réunies.

De plus, Affelnet ou pas, les élèves de CM2 **passeront en 6ème** cette année, comme les années précédentes.

La mise en place de cette nouvelle application ne peut pas se faire à marche forcée, dans la précipitation.

On ne peut que s'interroger sur ce nouveau transfert de charge de travail (des personnels administratifs des établissements vers les écoles et leurs directeurs) et sur le caractère purement électronique donné à la liaison école-collège. Les réunions d'harmonisation n'ayant plus lieu d'être.

Proposition de modèle d'adresse du conseil des maitres à l'Inspecteur d'Académie sous couvert de l'IEN de circonscription :

Les directeurs d'écoles et les équipes croulent sous une charge de travail sans cesse grandissante. Du jour au lendemain ou presque, la nouvelle application "Affelnet 6ème" doit se mettre en place. Nous vous demandons donc, pour le moins et dans un premier temps, de convoquer dans les formes et sur le temps de travail nos collègues concernés.

Nous vous demandons également de donner le temps et les moyens à toutes les écoles de s'approprier cette application dont le fonctionnement cette année n'est en rien indispensable au processus de "passage" au collège des élèves de CM2.

Veillez recevoir, M. l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

